

- susciter l'appui au programme des bénévoles de l'APEC pour faciliter l'accès des jeunes à l'Internet, en offrant une formation et des directives sur la manière d'utiliser cet outil pour trouver des informations et effectuer des recherches, ainsi qu'à d'autres fins pédagogiques, dans les économies défavorisées sur le plan informatique;
- poursuivre l'examen du dossier de l'employabilité permanente en insistant sur l'apprentissage continu dans les programmes de l'APEC relatifs à l'enseignement et aux ressources humaines, étant donné que la souplesse du marché du travail est essentielle durant les périodes de progrès technologiques rapides;
- renforcer la collaboration en matière scientifique et technologique au sein de l'APEC dans le but de créer des systèmes nationaux efficaces pour promouvoir l'innovation;
- contribuer sans cesse à faire mieux connaître les technologies de l'information et de la communication et encourager leur utilisation à des fins commerciales en partageant les pratiques exemplaires en matière de cybercommerce, en déterminant les priorités et en élaborant des programmes personnalisés de formation et de consultation;
- encourager la collaboration avec les participants au dialogue mondial des entreprises sur le commerce électronique et d'autres entités du secteur privé, afin de créer un réseau de connaissances pouvant servir de ressources lors de l'examen des possibilités numériques et des positions stratégiques.

Importance du savoir

Nous accueillons favorablement le rapport de l'APEC sur l'économie du savoir. Ce rapport se concentre sur l'examen du contexte commercial, des systèmes d'innovation, du perfectionnement des ressources humaines et des technologies de l'information et de la communication comme outils précieux pour déterminer l'orientation future des activités de l'APEC dans la nouvelle économie. Le rapport recommande vivement aux ministres de poursuivre leur travail d'élaboration de plans détaillés pour la mise en œuvre des recommandations qu'il contient.